



Pour vous former et vous informer
Parce que c'est un droit
Pour rencontrer des collègues
Pour répondre aux besoins réels des personnels
Parce que nos stages sont ouverts à tous



Stages 2016-2017 du SNES-FSU

Le SNES Clermont organise une série de réunions sous la forme de stages de formation syndicale, ouverts pour la plupart à tous les personnels de l'académie. Ces stages permettent à chacun d'être informé sur les politiques éducatives, l'actualité, ses droits, afin de pouvoir agir efficacement dans son établissement, de répondre aux injonctions hiérarchiques abusives, de construire des ripostes collectives. Ils sont également l'occasion de rencontrer d'autres collègues, de confronter les situations, de débattre, de formuler de nouvelles propositions sans regard hiérarchique. C'est pourquoi le droit à la formation syndicale est un droit essentiel ! Faites-le vivre. Consultez régulièrement notre site académique et inscrivez-vous aux stages du SNES Clermont : www.clermont.snes.edu

Jeudi 10 novembre

Stage CPE

Ce stage sera notamment l'occasion de débattre collectivement des questions concernant la catégorie au plan académique et national. Il s'adresse à tous, CPE stagiaires et titulaires, syndiqués et non syndiqués. Il sera animé notamment par Olivier Raluy, secrétaire national de catégorie et Philippe Leyrat, commissaire paritaire académique et responsable académique de catégorie. Hervé Moreau, membre du CHSCT Ministériel, présentera les différents outils à notre disposition dans et hors des établissements afin de faire valoir nos droits en terme de conditions de travail en lien avec la notion de souffrance au travail.

Jeudi 17 novembre

Stage Entrer dans le métier - carrières - mutations (réservé aux fonctionnaires stagiaires, syndiqués et non syndiqués)

Ce stage, animé notamment par Delphine Bertrand et Fabien Claveau, abordera l'ensemble des questions liées à la carrière : procédure de titularisation, avancement, droits et obligations, conditions d'exercice, et surtout première affectation, car vous devrez obligatoirement participer au mouvement INTER de la mi-novembre à début décembre ! Il sera aussi l'occasion de dresser un bilan de votre rentrée, et d'échanger sur vos premières expériences.

Jeudi 24 novembre

Stage Nouvelles carrières - nouvelles évaluations

Xavier Marand, secrétaire général adjoint du SNES, nous présentera le projet ministériel des nouvelles carrières et des nouvelles grilles indiciaires ainsi que le dossier de l'évaluation des enseignants. Alors que la profession connaît une crise de recrutement persistante et qu'aucune revalorisation n'est intervenue depuis 1989, ce dossier est lourd d'enjeux : s'il s'agit d'un premier pas vers une revalorisation de nos métiers, peut-on parler d'amélioration globale de carrière pour tous ? Qu'est ce que la classe exceptionnelle ? Quels sont les nouveaux rythmes d'avancement ? Comment va-t-on être évalué ? Ces nouvelles carrières devraient entrer en vigueur dès le 01/09/2017.

Jeudi 8 décembre

Stage TZR

Dans l'optique d'informer les TZR sur leurs missions et de les accompagner au mieux dans l'exercice de celles-ci, ce stage abordera l'ensemble des sujets centraux à ces personnels (droits et obligations, rapports avec les chefs d'établissement, mutations, ISSR et frais de déplacements, etc.). Il sera au-delà un moment d'échanges et de rencontres permettant de regrouper des enseignants qui, trop souvent, se sentent isolés. Ces thèmes seront traités par un militant du secteur juridique du SNES national, Thierry Meyssonier, secrétaire national responsable du secteur emploi et Marc Bellaigue pour le SNES Clermont.

Mardi 31 janvier

Stage disciplinaire Lettres

Magali Espinasse, responsable du groupe Lettres du SNES national, traitera des questions concernant l'enseignement du français et de la littérature, en collège et en lycée. La réforme du collège ne simplifie pas le travail des enseignants de Lettres. Comment s'en emparer et redonner du sens à la discipline ? Quel impact sur les pratiques pédagogiques, sur les conditions d'exercice ? Cette réforme aura aussi des conséquences sur l'enseignement en lycée qu'il faudra anticiper. Le stage sera aussi l'occasion d'envisager les propositions que le SNES peut faire pour rétablir des programmes annuels.

Fin janvier

Stage New Public Management

Le SNES-FSU vous propose une journée de stage pour mieux comprendre les nouvelles politiques de « ressources humaines » et de « management » dont nous voyons les effets depuis quelques années. Le « New Public Management » est une technique de gestion apparue dans les pays anglo-saxons avec l'objectif affiché de reprendre la main sur les grandes professions qui font fonctionner l'Etat Social et les Services Publics. Le New Public management s'accompagne d'une inflation des procédures d'évaluation, et de la volonté d'imposer des bonnes pratiques dictées par les gestionnaires locaux. Il dessaisit ainsi les professionnels de leurs prérogatives. Il vise une réduction des coûts, un gain d'efficacité par la mise en concurrence des services et des personnels, l'importation dans le public des logiques managériales que le privé abandonne aujourd'hui après avoir fait l'amère expérience de leur nocivité. Ce stage nous permettra donc à la fois de comprendre le fonctionnement et les enjeux de ce « New Public Management » et de réfléchir aux moyens d'y répondre collectivement.

D'autres stages, disciplinaires ou de catégories sont aussi prévus (réforme du collège, professeurs documentalistes, non-titulaires enseignants, AED-AESH, DHG, lycée...). Ils seront annoncés dans les prochaines semaines.

***Vous souhaitez participer à un
ou plusieurs de ces stages ?***

Contactez le SNES Académique !

Par courrier :
Maison du Peuple 29 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND
ou par tél : 04 73 36 01 67 ou par mail : s3cle@snes.edu
Site internet : <http://www.clermont.snes.edu>

Comment s'inscrire à un stage du SNES-FSU ?

- Signaler son inscription auprès de la section académique du SNES-FSU ;
- Déposer auprès du chef d'établissement au minimum un mois avant la date du stage une demande d'autorisation d'absence. Cette autorisation est de droit et ne peut être refusée. Bien sûr, aucune retenue de salaire n'est opérée par l'administration.

Consultez régulièrement le site du SNES Académique pour connaître les nouveaux stages proposés : www.Clermont.snes.edu